



Port-Louis, le 3 octobre 2008  
N° 5449

## **AIR FRANCE ET AIR MAURITIUS RENFORCENT LEUR COOPERATION**

---

Manoj R K Ujoodha, G.O.S.K., directeur général d'Air Mauritius et Jean-Cyril Spinetta, président directeur général d'Air France, ont signé aujourd'hui à Port-Louis un nouvel accord portant sur une période initiale de cinq ans et visant à renforcer la coopération entre les deux compagnies.

Ce nouvel accord succède à celui conclu le 21 octobre 1998 et qui portait plus particulièrement sur la desserte entre Paris et Maurice, les deux compagnies exploitant ensemble jusqu'à 17 vols hebdomadaires sans escale entre Maurice et Paris.

Depuis le 1er octobre 2008, l'accord s'étend progressivement à de nouvelles destinations desservies par les deux compagnies. Air Mauritius pourra apposer son code sur les vols Air France en correspondance à Paris-CDG vers l'Europe, Israël et l'Afrique du Nord et, réciproquement, Air France pourra ainsi apposer son code sur les vols Air Mauritius en correspondance à Maurice .

*« L'accord que nous signons aujourd'hui donne un élan décisif à la coopération déjà exemplaire entre nos deux compagnies. Grâce à la qualité de leurs produits respectifs, Air France et Air Mauritius vont pouvoir proposer à leurs clients une offre encore élargie entre l'Océan Indien et l'Europe », a déclaré Jean-Cyril Spinetta.*

En plus des 24 destinations déjà desservies en propre, Air Mauritius est, dans un premier temps, en mesure de proposer à ses clients des vols quotidiens en partage de code via le hub de Paris-CDG aux meilleures conditions tarifaires entre Maurice et plus de 35 nouvelles destinations en France, Grande Bretagne, Espagne, Allemagne, Russie, Autriche et Italie. Dans un second temps, d'autres destinations viendront étoffer l'offre d'Air Mauritius alors qu'Air France devrait proposer à ses clients des vols via le hub Maurice sur le réseau d'Air Mauritius dans l'océan indien.

*« Le renforcement de notre coopération témoigne de la confiance qui unit nos compagnies, d'une même exigence de qualité pour nos clients et de notre volonté commune de leur apporter toujours plus de services et de confort. Cet accord permettra également d'accompagner le développement du tourisme vers Maurice, pilier de la croissance du pays, et renforcer la vocation de hub de l'aéroport de Maurice, au cœur de l'Océan Indien »*, a déclaré Manoj R K Ujoodha.

L'accord prévoit également le développement commun et l'harmonisation des différentes gammes de produits et services proposés aux clients des deux compagnies, en vol et au sol, notamment aux aéroports Sir Seewoosagur Ramgoolam – Maurice et de Paris-Charles de Gaulle.

### **Concernant Air France**

Air France assure environ 1 700 vols par jour. Sa flotte compte 256 avions Airbus et Boeing, ainsi que 130 appareils régionaux exploités par ses filiales Brit Air, CityJet et Régional. L'accord de rapprochement signé en septembre 2003 entre Air France et KLM a donné naissance en mai 2004 au premier groupe européen de transport aérien. Le nouvel ensemble représente aujourd'hui 104 000 salariés, 75 millions de passagers, 258 destinations dans le monde et une flotte de 622 avions. Il accède ainsi au 1er rang mondial en termes de chiffre d'affaires avec 24,1 milliards d'euros en 2006/2007. Air France est membre fondateur de l'alliance SkyTeam, dont les services couvrent le monde entier. Air France a été créée en 1933. Informations sur <http://corporate.airfrance.com>.

### **Concernant Air Mauritius**

Air Mauritius est la compagnie nationale mauricienne. Créée en 1967, elle dessert plus de 24 destinations sur 4 continents avec une flotte de 5 Airbus 340 – 300, 2 Airbus 340 – 300E, 1 Airbus A 330 – 200, 2 A 319 et 2 ATR 72 – 500. Air Mauritius a transporté 1,3 millions de passagers lors du dernier exercice financier de la compagnie, ce qui représente plus de 55% des passagers à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam, Maurice. Première compagnie Mauricienne et cinquième de l'océan indien, Air Mauritius emploie 2800 salariés et est un catalyseur important pour les secteurs clés de l'économie mauricienne et, en particulier, celui du tourisme.

Air France  
Véronique Brachet  
General Manager, Corporate Communications  
Tel: + 33 (0)1 41 56 56 00  
Fax: + 33 (0)1 41 56 84 19  
<http://corporate.airfrance.com>

2/2

Air Mauritius  
Donald E Payen  
EVP Communications & Corporate Affairs  
Tel: +(230)2077361 – Mobile:(230)2532693  
Fax: (230)2135901  
[www.airmauritius.com](http://www.airmauritius.com)